

bilan d'activités 2023



Voici déjà bientôt trois ans que Pierre nous a quittés. Nous n'avons plus la chance de partager avec lui le choix et le suivi des nombreux projets qui nous sont soumis mais l'esprit qu'il a insufflé à ce Fonds de dotation demeure. Les années passant, les dons et les legs continuent à arriver et la réception de chacun de ceux-ci est toujours un moment d'émotion. Au-delà de la mort, des êtres nous font signe et « font leur part » ! Nous nous attachons à accompagner les projets qui auraient retenus l'intérêt de Pierre et ainsi nous restons mystérieusement reliés. Cela reste pour nous un honneur de porter l'héritage de cette gestuelle fraternelle. Merci du fond du cœur à tous nos donateurs !

Bernard Chevilliat

Président du Fonds de dotation
Pierre Rabhi

LES PROJETS SOUTENUS EN 2023

EN FRANCE

• LE CHAMP DES ECOUTES

Le Champ des Ecoutes est une association localisée en Vendée. Son objectif principal est de (re)créer du lien entre les Hommes et la Terre. L'association s'engage à favoriser, diversifier et maintenir les milieux naturels permettant d'abriter des espèces sauvages faunistiques comme floristiques, afin de viser à un équilibre écologique. Le soutien du Fonds en 2023 a permis de poursuivre les actions du jardin solidaire qui offre la possibilité aux personnes ayant peu de revenus d'avoir accès à des légumes sains et de saison et de former des jardiniers à l'agroécologie. Via des ateliers individuels ou collectifs, l'association transmet des connaissances en jardinage et propose ainsi des légumes et des plants à des prix attractifs (prix libre, en fonction des stocks disponibles).

• TERRE & HUMANISME : « Jardins solidaires » avec Habitat et Humanisme



Depuis 2019, le projet Jardins Solidaires - « Essaimer des jardins qui font du bien aux humains et à la planète », est initié dans le cadre d'un partenariat innovant et complémentaire entre les associations Habitat et Humanisme qui répond au mal logement des plus démunis et Terre & Humanisme qui sensibilise et forme aux pratiques agroécologiques. 14 jardins ont été créés, avec l'énergie de 200 salariés, bénévoles et résidents du mouvement Habitat et Humanisme. Ces acteurs impliqués dans les jardins ont été formés et accompagnés à travers quelques 300 ateliers-jardins, facilités par des animateurs en agroécologie. Notamment, un jardin partagé avec les habitants de la Villa Savine, maison-relais à Montpellier, en lien

avec l'association Habitat & Humanisme a été créé et bénéficie aujourd'hui à 20 résidents et 2 encadrants. Un jardin partagé avec les demandeurs d'asile accueillis au sein de deux CADA (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) à Montpellier, en lien avec le collectif La Boussole fonctionne avec également un jardin au centre de Montpellier, qui bénéficie à toutes les personnes en précarité de la Ville, en lien avec La Boussole, et la métropole de Montpellier.

• ASSOCIATION VERS DES VERGERS OUVERTS, URBAINS, MÉDITERRANÉENS (VOUM) : Vergers urbains à Marseille



L'objectif de VOUM est de créer un réseau de vergers agroécologiques, innovant socialement et scientifiquement, dans Marseille et ses alentours. Ces vergers agroforestiers, conçus avec des chercheurs pour produire sans intrants chimiques et avec un minimum d'irrigation, seront menés de bout en bout par les habitants sous



forme de vergers collectifs. Les habitants participeront au suivi scientifique des vergers tout en bénéficiant des récoltes de fruits. Les chercheurs analyseront les résultats obtenus pour faire progresser la connaissance. Le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a co-financé **La Bastide à Fruits**, nom du premier verger collectif mis en place au cœur de Marseille, sur un terrain propriété de la Ville. Ce terrain faisait partie d'une ancienne bastide du XIIème arrondissement. Le verger est mené de façon collective par les habitants souhaitant participer, de la préparation du sol aux plantations, puis avec l'entretien et la taille des arbres et arbustes, et jusqu'aux récoltes. Après quelques actions préliminaires au printemps 2023, l'automne a vu se mettre en place des chantiers participatifs réguliers, pour aboutir aux plantations qui sont en cours en 2024.

• MOUVEMENT COLIBRIS : Projet Territoires d'expérimentations



Le Mouvement Colibris a initié, en 2020, un projet pilote, Territoires d'Expérimentations, en partenariat avec une dizaine d'organisations nationales. Toutes ces organisations mettent en commun, leurs expertises, leurs compétences et leurs réseaux, au service des territoires accompagnés : le pays d'Uzès (30), la commune de Kembs (68) et le nord Essonne. Les mêmes thématiques centrales ont émergé prioritairement : la souveraineté alimentaire, la démocratie locale, l'éducation et le lien social. Les rencontres et réunions ont permis l'avancée de projets concrets : espaces tests agricoles, actions de préservation de la biodiversité, de sensibilisation et éducation au vivant, accompagnement pour l'autonomie alimentaire...



• ASSOCIATION HALAGE : Projet Jardin solidaire l'Univer

L'association Halage mène des projets d'insertion par l'activité économique et des actions de formation professionnelle dans le domaine de l'entretien des espaces verts et des travaux paysagers. En proposant une culture maraîchère et ornementale, ce jardin solidaire apporte un espace de biodiversité environnementale auprès des Parisiens. Il est un relais d'accès à l'éducation à l'environnement et à l'agriculture urbaine : pollution des sols, pollution atmosphérique, biodiversité, permaculture, gestion des déchets, réchauffement climatique, respect de la faune et de la flore... Il promeut aussi le développement d'un comportement citoyen (ne pas gaspiller l'eau, nettoyer le jardin) à travers la protection de la biodiversité dans le milieu urbain. Ilot de fraîcheur, il est un lieu d'accueil accessible aux parisiens et aux visiteurs et qui peut être une source de rafraîchissement dans la capitale, en période caniculaire. Le jardin accueille les personnes allocataires du RSA, les personnes sans emploi de longue durée, les habitants du quartier et d'ailleurs. Un atelier est dédié aux enfants le mercredi après-midi. Ce projet co-financé par le Fonds de Dotation Pierre Rabhi en 2023 remet donc la nature au cœur de la ville pour favoriser le bien-être des habitants du quartier.



LES PROJETS SOUTENUS EN 2023

• ASSOCIATION DES ANIMATEURS POUR LA TERRE ET L'HUMANISME : Projet Le germoir

Cette association, réseau des professionnels de la transmission en agroécologie, porte le projet expérimental d'un incubateur spécialisé pour les porteurs de projets en diffusion de l'agroécologie : Le Germoir. Il vise à incuber professionnellement 6 « jeunes pousses » dès la première année, à leur donner les clés pour construire leur projet dans leur territoire et sécuriser leur parcours professionnel. Au-delà de l'expérimentation, le Germoir a vocation à porter chaque année une promotion de 8 à 10 jeunes pousses. Formées et accompagnées à la conduite de projet, les jeunes pousses pourront construire leurs projets dans la bienveillance afin de lui donner les meilleures chances de fonctionner, d'être visible et de pouvoir vivre de leur passion : l'agroécologie

• EMMAÛS LE MAQUIS : Formation pour le développement de l'activité artisan semencier

L'association Emmaüs Le Maquis a été créée pour transformer une ferme du Lot et Garonne en un lieu d'accueil pour des personnes en situation d'exclusion. Culture de blés paysans, transformation en farines et pains, culture de semences potagères paysannes sont les principales activités de cette communauté. Le Fonds a souhaité financer ce projet d'artisan semencier car les semences paysannes sont un levier essentiel de l'agroécologie. Leur grande diversité génétique et leur rusticité leur donnent un grand pouvoir d'adaptation aux différentes conditions et climats. Parmi ses activités, Emmaüs le Maquis va développer la mise en place d'une production de semences reproductibles et faire le lien avec les autres groupes Emmaüs de France pratiquant déjà le maraîchage et pouvant donc produire des semences potagères. Ce projet est également ouvert à d'autres initiatives collectives d'accueil à la ferme de personnes en situation d'exclusion. Les semences issues des différents sites abonderont un catalogue commun de « semences Emmaüs » que Le Maquis se propose de créer et de gérer.

LES PROJETS SOUTENUS EN AFRIQUE

MALI

• ASSOCIATION Dogon Nature - Ferme de Tiélé : former les jeunes à l'agroécologie

Depuis 2015, afin de donner des perspectives loin des bidonvilles aux jeunes de la région, l'association Dogon Nature France a initié le projet de la ferme de Tiélé, à 50 km de Bamako. Elle comporte aujourd'hui un terrain de 5 hectares complètement clôturé, deux forages, un château d'eau et un hangar de 40m² pour stocker les récoltes. En plus du poulailler, la partie élevage comprend quelques moutons et bovins. En 2022, l'association a débuté la première étape de la construction d'un bâtiment d'hébergement de 120m² pour accueillir 15 jeunes supplémentaires ainsi qu'un hangar. La fabrication des briques sur place a permis l'implantation du bâtiment. En 2023, Atimé Dara a dispensé une formation en agroécologie dans une ferme, l'argent gagné a été investi dans un petit bâtiment pour les canards. Des travaux d'irrigation ont été menés. La ferme de Tiélé organise également des sessions de formation à l'agroécologie plusieurs fois par an et s'attache à développer les partenariats locaux.



SÉNÉGAL

• RÉSEAU DES AGROÉCOLOGISTES SANS FRONTIÈRE : Accompagnement des femmes maraichères de Saint-Louis

L'Association pour la Promotion de l'Éducation Créative (fondée en 2005) a sollicité le RAESF pour former à l'agroécologie, des femmes de plusieurs quartiers de la ville de Saint-Louis-du Sénégal.

La formation, sur deux ans, s'est adressée à trois groupes de femmes sur les thèmes : économie d'eau et autonomie en intrants naturels : compost, pratique du paillage pour limiter l'évapotranspiration du sols, développement de l'agroforesterie en association avec les cultures légumières pour ombrer et développer des ressources complémentaires (arbres fruitiers, arbres fourragers, haies de protection).

NIGER

• ASSOCIATION MITAKUYÉ OYASIN EN PARTENARIAT AVEC ALMOUSTAPHA TAMBO Transformation du cori en jardins partagés à Agadez

Au cœur d'Agadez, ville de plus de 300 000 habitants, au nord du Niger, ce projet d'envergure pluriannuel, initié et encadré par Almoustapha Tambo, consiste à nettoyer une partie de l'oued, décharge à ciel ouvert, puis à réaliser un forage, à enterrer des canalisations (600m), à construire un bassin de rétention d'eau (36m), à installer des pompes solaires, à clôturer et enfin à aménager de grands jardins vivriers (en 2021). Cette première zone réhabilitée est aujourd'hui un jardin florissant qui permet d'alimenter en partie la cantine de l'école Salama toute proche et quelques familles du quartier.

La grande réussite de ce projet est d'être un exemple qui engendre des initiatives. Ainsi d'autres jardins maraichers, plus modestes par leur taille, sont en cours de création à Agadez.

POINT FINANCIER

Ressources 2023

Le Fonds de Dotation a perçu 18 998 € de dons de particuliers, 25 000 € de fondations partenaires auxquels s'ajoutent le solde de Mme F. 21 313,42 € et 3 934,34 € de produits financiers et 0,34 € de produits de gestion

Soit un total de recettes de : 69 246,10 €

Ressources 2023



Dépenses 2023

L'ensemble des fonctions des membres du Conseil d'Administration est toujours exercé à titre gratuit et bénévole. La famille Rabhi a donné la jouissance à titre gracieux des locaux du secrétariat.

Frais de fonctionnement (Salaire, frais de structure et charges) : 39 586,68 € (dont 27 822,28 € de charges de personnel)

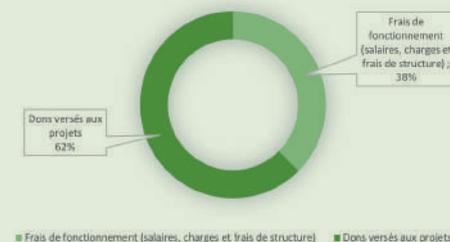
Total des dons versés aux 16 projets financés en 2023 : 65 900 €

Dont soutien à Amadal Amagal (Niger) : 13 000 €

Dont projet village écologique à Maaden (Mauritanie) : 9 400 €

Soit un total de dépenses de : 105 486,68 €.

Dépenses 2023



• ASSOCIATION AMADAL AMAGAL Un jardin dans le désert

Elhadj Maouli développe son projet depuis 2016, au Nord d'Arlit au Niger, au cœur du désert du Sahara. En quelques années, Amadal Amagal a pu installer des panneaux solaires ainsi qu'une pompe, planter des arbres et construire un puits, des abreuvoirs et un atelier de stockage. Des semences ont également été achetées et ont donné les premières récoltes conséquentes de courgettes, carottes, poivrons... La clôture a été agrandie pour augmenter la surface cultivable. Les jardins maraichers sont organisés en parcelles confiées à des familles qui expérimentent l'agroécologie de façon autonome mais les récoltes sont collectives et partagées par le chef du village.

MAURITANIE

• VILLAGE DE MAADEN

Le Fonds de Dotation soutient directement ce village depuis plusieurs années et l'a formé à la culture agroécologique. L'année 2022 a été particulièrement difficile à cause de pluies diluviennes hors norme. Les terres cultivables et les palmeraies ont été inondées plus de trois mois durant, détruisant les installations solaires servant au fonctionnement des pompes, noyant 3 500 palmiers et stoppant toutes activités agricoles pendant plusieurs mois.

Le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a concentré ses efforts en 2023 sur la réhabilitation des installations solaires, notamment le rachat de pompes. Une adduction d'eau à la coopérative des femmes de Maaden, une nouvelle formation sur la fabrication des confitures, un forage pour un village très reculé ont pu être financés ainsi que l'achat d'une parcelle supplémentaire pour la coopérative de femmes.



TOGO

• ASSOCIATION PIMENT SOLIDAIRE FERME NEW LIFE

L'Association Piment Solidaire œuvre pour la reforestation, la gestion durable du bois, le développement de projets solidaires et la promotion de l'agriculture biologique. Piment Solidaire a créé la première ferme agroécologique New Life qui se situe dans le petit village de Tové Agbessia, non loin de la ville de Kpalimé dans la région des plateaux. Le soutien du Fonds de Dotation en 2023 a permis à l'association d'acheter un triporteur, moyen de locomotion économique et pratique très développé au Togo pour aller vendre la production maraichère et ainsi gagner en autonomie.

MÉDITERRANÉE

• TERRE & HUMANISME - FRANCE Soutien des animateurs pour la diffusion de l'agroécologie dans le Sud du bassin méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte & Palestine)

Pour la troisième et dernière année, le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a aidé ce projet visant à soutenir les animateurs et leurs associations partenaires dans leurs activités de sensibilisation, formation et d'accompagnement vers la transition agroécologique auprès des paysans et de la société civile. Mais également à renforcer et consolider les capacités techniques et pédagogiques des animateurs en agroécologie pour faciliter leur travail de diffusion de l'agroécologie et améliorer ainsi leurs impacts à l'échelle de leur territoire. La dynamisation d'un réseau d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de l'agroécologie de la rive Sud méditerranéenne favorise la diffusion des bonnes pratiques de l'agroécologie (outils, méthodologies, techniques) et leur mutualisation dans un contexte économique parfois très difficile (notamment au Liban et en Egypte). Il est important de souligner que ce projet a permis la mise en place du premier réseau arabophone de l'agroécologie. Des actions de formations, des bourses de semences, des marchés, des ateliers, des visites de fermes agroécologiques ont pu être mises en œuvre dans ce projet de grande envergure sur le pourtour du bassin méditerranéen impliquant plusieurs dizaines de partenaires.

et plus loin...

CAMBODGE



• ECOLE DU BAYON ECOLE D'AGROÉCOLOGIE

Tout au long de l'année scolaire, les étudiants acquièrent des compétences théoriques et pratiques essentielles dans le domaine de l'agroécologie. En plus des enseignements sur les techniques spécifiques, ils suivent des cours d'anglais, d'informatique, de compétences professionnelles et personnelles, ainsi que de transformation des aliments, conformément au programme scolaire national. Parallèlement les potagers du Bayon permettent de valoriser une alimentation plus responsable par l'apport de légumes cultivés localement et sans l'usage d'intrant chimique ; tout en générant des revenus complémentaires pour les familles voisines de l'école et ainsi améliorer leurs conditions de vies.

• INF'OGM : Diffusion et communication sur la réglementation OGM

Inf'OGM est née en 1999 du constat que, pour que le débat citoyen sur les OGM puisse émerger, il est primordial de rendre l'information compréhensible et de la diffuser. Inf'OGM réalise donc un travail de recueil et de traitement de l'information sur la situation des OGM, des biotechnologies et des semences, en France, dans l'Union européenne, et dans le monde (dont au sein des instances comme l'OMC, l'OCDE, la FAO, etc.). Ce travail s'adresse aux citoyens, élus et professionnels afin de leur permettre de reprendre la main sur les décisions qui les concernent, mais il est également indispensable pour la société civile, lui donnant ainsi les éléments pour jouer plus efficacement son rôle de contre-pouvoir.

NOS PARTENAIRES

Fondation de France

Fondation Autonomiser

Fondation Léa Nature/ 1% pour la Planète

Et tous les donateurs particuliers qui nous font confiance depuis plusieurs années, qu'ils soient ici tous remerciés pour leur générosité.

LÉGUER AU FONDS DE DOTATION PIERRE RABHI

Malgré les idées reçues, organiser sa succession n'est pas réservé aux personnes fortunées ou aux personnes âgées. Nombreux sont ceux qui ont déjà décidé, de leur vivant, sereinement de léguer une partie ou l'ensemble de leur patrimoine. En tant que Fonds de Dotation, nous sommes exonérés des droits de mutation c'est-à-dire que l'intégralité de ce que vous nous léguiez nous est versé sans taxe ni impôt.

En cas d'absence de testament, c'est le droit successoral qui s'applique : par manque de prévoyance, de nombreuses familles sont mises en difficulté à la suite d'un décès prématuré et inattendu. Anticiper sa succession permet non seulement de se prémunir en cas de décès, mais également de protéger ses proches et de les mettre à l'abri ou de continuer ses engagements en faisant preuve de solidarité et de générosité. C'est pourquoi, quelle que soit la taille de votre patrimoine, quelle que soit votre situation personnelle, il est important d'anticiper au maximum votre succession, avec les conseils d'un notaire ou d'un juriste.

LE LEGS

Le legs est une disposition prise par testament qui permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires qui recevront après le décès tout ou partie de l'héritage. Il existe différentes manières d'effectuer un legs en faveur du Fonds de Dotation Pierre Rabhi : le legs universel permet de nous transmettre la totalité du patrimoine en préservant le droit du conjoint survivant et celui des enfants, le legs à titre universel permet de nous

transmettre une quote-part (un quart, la moitié...) des biens ou une catégorie de biens, le legs particulier permet de désigner les biens de façon précise pour chaque bénéficiaire : maison, somme d'argent, titres...

L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne dont il est possible de profiter de son vivant ou que l'on peut faire fructifier au bénéfice de ses héritiers. Souscrire un contrat d'assurance-vie en faveur du Fonds de Dotation Pierre Rabhi, c'est contribuer de manière efficace au financement de nos actions. Ce contrat d'épargne qui se contracte auprès d'une banque ou d'un assureur est un moyen sécurisant de placer, sans montant minimum, une somme d'argent. En détenant un contrat d'assurance-vie, l'assuré choisit qui en seront le ou les bénéficiaires à son décès. De son vivant, il demeure l'entier propriétaire de la somme placée et des intérêts. Abondé avant l'âge de 70 ans, le contrat d'assurance vie ne fait pas partie de la succession.

Nous avons déjà été bénéficiaires de contrats d'assurances-vie. La générosité des personnes qui nous ont fait confiance a permis le financement direct de plusieurs projets autour de l'agroécologie et de la formation des jeunes aux pratiques agricoles écologiques. C'est une solution simple et facile pour nous soutenir nos actions.

Qu'il s'agisse d'un legs, d'une donation ou d'une assurance vie, se rapprocher de son notaire est indispensable pour avoir les bons conseils adaptés à votre situation.

NOUS SOUTENIR...

NOUS SOUTENIR C'EST NOUS AIDER À PRENDRE SOIN DE LA TERRE NOURRICIÈRE POUR PRENDRE SOIN DE CELLES ET CEUX QU'ELLE NOURRIT.

Vous souhaitez soutenir le Fonds de Dotation ?

Régi par la Loi n°2008-779 du 4 août 2008 et le Décret n°2009-158 du 11 février 2009, le Fonds de Dotation Pierre Rabhi peut recueillir vos dons et ceux-ci peuvent être en partie défiscalisés.

POUR LES PARTICULIERS :

- **66% du montant des dons** fait au profit du Fonds sont **déductibles de l'impôt sur le revenu**, dans la limite de 20% du revenu imposable. La réduction peut s'étaler sur cinq ans pour les dons importants qui dépasseraient le plafond des 20%.

POUR LES ENTREPRISES :

- **60% du montant des dons** peuvent venir en **déduction de l'impôt sur les sociétés**, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire imposable. En cas d'exercice déficitaire, la déduction peut être étalée sur une période de 5 exercices. En cas de dépassement du plafond des 5 pour mille, le solde peut être reporté sur les 5 exercices suivants.

Merci d'envoyer vos dons : soit sous forme de chèque :

FONDS de DOTATION PIERRE RABHI

424 Chemin de Montchamp 07460 Berrias et Casteljau - 04 75 93 56 43

soit via notre site www.fonds-pierre-rabhi.org/faireundon (paiement CB sécurisé)

Les comptes annuels du Fonds de Dotation Pierre Rabhi sont gérés par un cabinet comptable indépendant puis contrôlés et validés par un Commissaire aux Comptes. Tous les documents sont consultables sur le site : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations>